

PROCOTON

**PROGRAMME de RENFORCEMENT des ORGANISATIONS
de PRODUCTEURS de COTON**

BENIN

RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER SEMESTRIEL

PERIODE : 1 juillet au 31 décembre 2009



Connecting People's Capacities

Janvier 2010

Document de travail 2010.19

TABLE DE MATIERE

1	Introduction	4
2	Contexte	4
3	Logique d'Intervention	7
3.1	Cadre Logique d'intervention	7
3.2	Les cycles d'intervention	7
4	Réalisation 2^{ème} semestre 2009	9
4.1	Introduction	9
4.2	Output SNV : Service d'appui conseil auprès des clients	9
4.3	Etat d'avancement par Outcome	10
4.3.1	Etat d'avancement Outcome 1	10
4.3.2	Etat d'avancement Outcome 2	10
4.3.3	Etat d'avancement Outcome 3	10
4.3.4	Etat d'avancement Outcome 4	10
4.3.5	Etat d'avancement Outcome 5	10
4.3.5.1	Les URPC/UDPC	11
4.3.5.2	L'ANPC	11
4.3.5.3	Le CNPC	11
4.3.6	Résumé des principales réalisations 2008 et 2009 par outcome	12
5	Gestion et organisation du programme	18
5.1	Maîtrise d'ouvrage du Programme	18
5.1.1	Rôle de la SNV	18
5.1.2	Rôle de l'ANPC	18
5.1.3	COS et CAF	18
5.2	Ressources humaines	19
5.2.1	SNV	19
5.2.2	Consultants et LCB	19
5.3	Partenariat	20
5.4	Gestion administrative et financière	23
5.4.1	Général	23
5.4.2	Situation budgétaire 2 ^{ème} semestre 2009	23
5.4.3	Facturation des jours appui conseil	24
5.4.4	Contribution des clients	24
5.4.5	Changement du système de calcul de la contribution des clients	25
5.5	Rapportage, développement des connaissances et Suivi-Evaluation	25
5.5.1	Rapportage	25
5.5.2	Développement de connaissance	25
5.5.3	Suivi-Evaluation	26
6	Contraintes et perspectives	27
7	Annexes	28
7.1	Situation budgétaire cumulé : janvier 2008 au décembre 2009	28
7.2	Situation budgétaire 2009 – Dépenses 2 ^{ème} semestre 2009	29
7.3	Mandat de Conseil, cas de l'UCPC de Kandi	30

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AIC	Association Interprofessionnelle de Coton
ALAFIA	projet de coton biologique autour du parc Pendijari
ANPC	Association Nationale des Producteurs de Coton
CAF	Comité d'Attribution de Financement
CCCI	Comité Communal de Crédits Intrants
CEF	Conseil à l'Exploitation Familiale
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel
CLCI	Comité Local de Crédits Intrants
CMiA	Coton Made in Africa
CNPC	Conseil National des Producteurs de Coton
COS	Comité d'Orientation et de Suivi
CSPR	Centrale de Sécurisation des Paiements et de Recouvrements
DANIDA	Coopération Danoise
DGIS	Ministère de la Coopération Néerlandais
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
GIPD	Gestion Intégrée des Pesticides et des Déprédateurs
GPC	Groupement des Producteurs de Coton
GTZ	Coopération Technique Allemande
GVPC	Groupement Villageois des Producteurs de Coton
ICAC	Comité Consultatif International du Coton
IFDC	Centre International pour la Fertilité des Sols et le Développement Agricole
KIT	Institut Royal des Tropiques
LCB	Local Capacité Builder
LEC	Lutte Etagère Ciblée
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
OPC	Organisation des Producteurs de Coton
PADYP	Projet d'Appui aux Dynamiques Productives
PARFC	Projet d'Appui à la Reforme de la Filière Coton
PARFCB	Projet d'Assainissement et de Relance de la Filière Coton au Bénin
PC	Portfolio Coordinator (SNV), Coordonnateur Bureau SNV
PEA	Pôles d'Entreprises Agricoles
POT	Planification Opérationnelle Trimestrielle
PROCGRN	Programme GTZ/DED/KFW sur le Gestion de Ressource Naturelles
PROCOTON	Programme de Renforcement des Organisations de Producteurs de Coton
PTF	Partenaire Technique et Financier
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SNV/WA	SNV – West Africa
SNV-WCA	SNV – West and Central Africa
UCPC	Union Communale des Producteurs de Coton
UDPC	Union Départementale des Producteurs de Coton
URPC	Union Régionale des Producteurs de Coton
USAID	United States Agency for International Development
WACIP	West African Cotton Improved Program

1. Introduction

Dans le cadre de l'appui à la filière cotonnière au Bénin et plus précisément aux organisations des producteurs, la SNV en collaboration avec l'ANPC et les autres acteurs de la filière a formulé le Programme de Renforcement des Organisations des Producteurs de Coton (PROCOTON). Le contrat d'exécution du programme a été signé en décembre 2007 entre la SNV en tant que maître d'ouvrage et l'Ambassade du Royaume des Pays Bas pour la période de 5 années (2008-2012).

Ce rapport traite la mise en œuvre des activités par les clients et la SNV durant le deuxième semestre 2009 dans le cadre du PROCOTON. Le chapitre 2 traite le contexte nationale et internationale, le chapitre 3 la logique d'intervention. Les réalisations du deuxième semestre sont décrites dans le chapitre 4, tandis que le chapitre 5 décrit l'organisation et la gestion de PROCOTON et chapitre 6 les contraintes et perspectives.

2. Contexte

Contexte internationale

En 2008, les évolutions de l'économie mondiale ont fortement joué sur le marché du coton. La hausse des prix des produits agricoles et ceux des produits pétroliers sur le marché mondial, semblait être structurelle. Les prévisions de prix de coton fibre sur le marché mondial continueraient d'augmenter en 2008. L'ICAC prévoyait en juillet 2008 une moyenne de campagne de l'indice A de Cotlook de 82 dollar cents la livre pour 2008/09 soit la moyenne la plus élevée depuis 1995/1996.¹ Egalement les prix des engrais étaient à la hausse².

Suite à la crise économique mondiale, qui touche également les secteurs des matières premières, les prévisions des prix sur le marché mondial de coton ont changé par rapport au mois de juillet 2008. L'ICAC prévoyait en juillet 2009 une moyenne de campagne de l'indice A de Cotlook de 56 dollar cents la livre pour 2009/2010³. Actuellement (janvier 2010) les prévisions des prix sur le marché mondiale sont à la hausse. L'ICAC prévoit⁴ une moyenne de campagne de l'indice A de Cotlook de 70 dollar cents la livre pour 2009/2010. Cette hausse est notamment due au fait que l'économie mondiale va croître en 2010/2011 (selon le FMI, UNCTAD et OECD) et ainsi la demande pour la fibre de coton.

Sur une vision long terme, la prévision du cours de coton oscillent autour de 65-70 dollar cents la livre. Il est probable que les niveaux élevés de prix des engrais (hormis les pics énormes en mi-2008) redeviennent à la norme à moyen terme pour les engrais phosphatés et potassiques. Pour les engrais azotés, on s'attend au maintien de prix élevés, y compris sur le long terme, en lien avec les prix des produits pétroliers. Fixé dans l'Afrique de L'Ouest dans un contexte de marché oligopolistique, il apparaît que les marges de manœuvre importantes existent pour atténuer l'augmentation des prix des intrants agricoles payés par les producteurs. Même si elle est atténuée, la tendance à l'augmentation des prix des céréales devrait être sensible infime pour les producteurs. L'évolution des prix du maïs, en particulier, devra focaliser l'attention, tant cette culture s'intègre dans les systèmes de culture cotonniers. L'augmentation annoncée des prix des oléagineux pourra en ce qui concerne le prix du coton graine, partiellement compenser la baisse des cours de la fibre. Quant au prix de la fibre de coton, le lien entre le prix mondial et le prix effectivement payé aux compagnies cotonnières, dans un marché aussi oligopolistique, est loin d'être mécanique. Des stratégies de commercialisation différenciées, dans le cadre d'une politique qualité, pourraient assurer de meilleurs niveaux de prix aux producteurs. Dans un contexte international qui s'annonce plus difficile que par le passé, la question de la compétitivité du coton africain se pose avec acuité renouvelée. Toutefois la dégradation relative de la compétitivité externe des filières cotonnières africaines ne doit pas amener se résigner en suivant leur condamnation. En effet des gains de compétitivité sont encore possibles à différents niveaux de la filière et le coton reste le moteur de systèmes agro-socio-économiques et institutionnels dont les enjeux ne peuvent pas se résumer à la seule compétitivité externe de la filière.⁵

¹ ICAC, Comité Consultatif International du Coton, le coton, ce mois ci, 01 juillet 2008.

² ICAC, le coton, ce mois ci, 01 juillet 2008, « L'indice de la Banque Mondiale pour l'engrais a plus que quadruplé entre mars 2007 et mars 2008 »

³ ICAC, Comité Consultatif International du Coton, Le Coton, « press release », 01 juillet 2009

⁴ ICAC, « press release », 04 janvier 2010

⁵ Cité de : SNV-IRAM, Dynamiques agro-économiques au sein des exploitations familiales agricoles des bassins cotonniers en Afrique de l'ouest, résumé et conclusions, 2009

Contexte nationale et gouvernance de la filière

Le prix de coton graine et des engrais (2009/2010) aux producteurs ont été fixés respectivement à 190 FCFA/kg et à 12.000 FCFA/sac50kg. L'Etat Béninois a subventionné, à la demande des acteurs, d'environ 11.3 milliards de FCFA le prix des engrais. Malgré le fait que les prix des engrais et coton graine sont dans le même ordre que la campagne précédente, seulement 149.044 ha de coton ont été recensés⁶, soit 56% des prévisions (270.000 ha)⁷. L'estimation de la production cotonnière est entre 174.000 et 200.000 Tonnes de coton graine⁸.

La réforme du secteur coton, initiée par l'Etat et orientée par « la nouvelle approche globale pour le développement de la filière coton au Bénin⁹, le nouvel accord cadre entre l'Etat et l'AIC¹⁰ et soutenu par « le projet d'assainissement et de relance de la filière coton » (PARFCB)¹¹ ne montre pas encore son effet escompté. (Prévision : 344.000 Tonnes pour la campagne 2009/2010¹²).

En effet, La production pour la campagne en cours (2009/2010) connaît une baisse par rapport à la campagne précédente (210.000 tonnes¹³, prévision maximale de 200.000 tonnes, voir ci-dessus). Pour cause, les observateurs de la filière avancent le retard des pluies dans certaines zones, la concurrence du coton avec notamment des produits vivriers (le gouvernement subventionne à la même hauteur que le coton les engrais pour les cultures vivrières) et aussi la démotivation des producteurs, face aux retards dans les paiements, les effets de la caution solidaire et l'application du décret¹⁴ concernant les Conseils des producteurs au niveau communal, départemental et national.

En effet, l'ensemble des réseaux des Organisations de Producteurs avec l'ANPC en tête (plus de 90% de la production) ne se trouvent pas représentées par les conseils (CCPC, CDPC, CNPC) mise en place par le décret d'avril 2009. Notamment le CNPC est fortement critiqué dans sa mission et son positionnement au sein de l'AIC. L'AIC avait décidé en juillet 2009 de payer la prestation sur la commercialisation aux conseils au détriment des faïtières des réseaux. Suite à une forte pression des réseaux¹⁵, l'AIC a décidé de revenir sur l'ancien système de prestation en insérant supplémentaires des prestations pour les CCPC et CDPC (=500 FCFA/Tonnes et 100 FCFA/Tonnes)¹⁶. Aussi, elle a annoncé dans les mêmes communiqués, que ses prestations seront payées à la fin de la campagne, compte tenu le niveau de recouvrement des crédits intrants. Egalement, de façon progressive il y aura un apurement des arrières de frais de prestations (qui s'étale sur plusieurs campagnes).

Dans la pratique, l'AIC, en impliquant les agents de CECPA, a fourni des avances sur prestations pour les GVPC et les CCPC. Les faïtières des réseaux des OP-cotonnières au niveau des communes, départements et au niveau national, n'ont pas eu des avances.

La campagne de commercialisation a été lancée le 08 décembre à Banikoara, mais le plus grand réseau (ANPC) n'a pas participé aux activités. Les Organisations de producteurs attendent avec impatience une invitation de Président de la République pour discuter les problèmes de gouvernance dans le secteur.

⁶ AIC-INFO, N°39, novembre 2009

⁷ AIC : communication orale le 28 juillet 2009

⁸ AIC-INFO, N°39, novembre 2009

⁹ Extrait de relevé N°46 des décisions prises par le conseil de Ministres en sa séance du mercredi 24 décembre 2008, communications 2063/2064, Secrétariat Général du Gouvernement

¹⁰ Signé le 07 janvier 2009 pour une période de 5 ans L'accord cadre AIC-Etat a été homologué le 08 janvier 2009 par le tribunal de première instance de Cotonou.

¹¹ Ce projet, sous la coordination du secrétaire permanent de l'AIC, est financé à la hauteur de 5.2 Milliards de FCFA par l'Etat et de 3.4 Milliard FCFA par la SODECO et autres acteurs privés. Dans le budget total, 3.4 Milliards sont prévus pour solder les impayés des fonds coton des trois dernières campagnes et pour constituer le fonds de roulement de la CSPR.

¹² AIC, Programme d'assainissement et de relance de la filière coton au Bénin, décembre 2008.

¹³ AIC-INFO, N°38, septembre 2009

¹⁴ Décret 2009-099 du 3 avril 2009, modifiant le décret 2006-234 du 18 mai 2006 portant définition de cadre institutionnel de représentation des producteurs de coton au sein d'interprofession de la filière coton, Présidence de la République.

¹⁵ Lettres au Président de la République et Président de l'AIC en août 2009

¹⁶ Communiqués de l'AIC, voir AIC-INFO, N°39 du Novembre 2009

Autres développements dans la filière

Le Coton-bt (ou OGM) tape également à la porte du Bénin. Pour l'instant, le Bénin n'expérimente pas, elle a juste envoyé quelques chercheurs coton aux Etats-Unis pour s'acquérir des compétences à la matière. Pourtant, au Burkina Faso, le Coton-bt est introduit en grande échelle cette campagne et il reste à voir dans combien de temps le Bénin va suivre. Les conséquences pour l'environnement et la dépendance du secteur des multinationales pour les semences et les intrants sont à suivre.

Concernant le coton dit « alternative » la GTZ continuera son programme « Coton Made in Africa » (CMiA), qui est un partenariat public-privé, mais critiqué car elle ne prévoit pas (encore) des primes pour les producteurs. Aussi, autour de parc Pendijari (Helvetas/ICCO/GTZ) et dans des autres zones (OBEPAB et Helvetas), la culture de coton biologique est promue. Mais il restera évident, que ce coton restera produit pour un marché de niche, car techniquement on ne pourra pas rendre leurs systèmes de production durable (sur le plan environnemental/fertilité des sols) à grande échelle. Un « label de Coton durable de Bénin » restera à chercher, mais pour le moment il n'y a pas d'initiative (national/international) qui répondra à grande échelle à un coton plus durable (traitement sur seuil (LEC/IPM), GIFS, GIPD, bonnes pratiques d'exploitation) et qui permettra aux producteurs d'avoir une prime conséquente.

3. Logique d'intervention

La logique d'intervention du PROCOTON définit comment la SNV veut atteindre les résultats fixés dans le document de base.

3.1 Cadre logique PROCOTON

Le cadre logique du PROCOTON fait distinction entre trois niveaux de résultats : Output, Outcome et Impact. La SNV fournit des services (Output), qui améliorent les performances des (groupes) des organisations clients et d'un secteur entier (Outcome). Ce qui contribue à une amélioration durable de la situation des pauvres (Impact)¹⁷.

Impact

- Les revenus des exploitations familiales paysannes cotonnières sont sécurisés et améliorés de façon durable et équitable dans les zones couvertes par le programme;
- La gouvernance de la chaîne de valeurs coton est améliorée, notamment à partir des OPC.

Performances améliorées (Outcome)

- Les UCPC pilotent efficacement l'encadrement auprès de leurs membres qui améliorent la productivité et durabilité de la production du coton et la diversification ;
- Les UCPC conduisent efficacement des interventions qui améliorent l'efficacité et la performance du dispositif d'approvisionnement, de la gestion et de l'utilisation des intrants coton ;
- Les UCPC conduisent efficacement des interventions qui améliorent la transparence et efficacité du système de commercialisation primaire du coton graine ;
- Les UCPC améliorent leur gestion au plan organisationnel, institutionnel, technique et financière ;
- Les faïtières (UDPC/ANPC/CNPC) rendent des services aux membres et défendent efficacement les intérêts de leurs affiliés auprès d'autres acteurs de la chaîne de valeur coton.

3.2 Les cycles d'intervention

L'intervention PROCOTON connaît trois cycles :

Cycle « Stratégie »

Le PROCOTON est le fer de lance pour l'intervention de la SNV dans le secteur coton au Bénin et il est aligné avec la stratégie générale de la SNV-Bénin. Une auto-évaluation a été menée par la SNV en juin 2009¹⁸ et une évaluation externe est prévue pour fin 2011¹⁹, ce qui est en ligne avec l'évaluation du plan stratégique de la SNV-Bénin et permettra de réviser si nécessaire les orientations stratégiques de l'intervention.

Cycle « Clients »

Le PROCOTON est un programme de renforcement des performances (Outcomes) des OPC, qui sont désignés comme clients du programme. Dans le processus d'engagement et de contractualisation avec les clients, Les orientations PROCOTON doivent être prises en compte à travers la signature d'un Protocole d'accord. Le PROCOTON a également l'avantage que les plans d'action des OPC peuvent être financés par le programme. Ce qui est formalisé par une contractualisation spécifique (contrat de financement), car il s'agit des montants assez importants.

¹⁷ Ce cadre est lié au protocole de suivi, qui définit comment la SNV est redevable devant le Ministère de la Coopération Néerlandaise. (Monitoring Protocol, which is SNV's accountability framework to DGIS (Coopération Néerlandaise)

¹⁸ Le PROCOTON est toujours en concordance avec la politique proposée par la SNV-Bénin (2010-2012) au niveau de la SNV-WCA dans le cadre du secteur coton. Une révision de la politique d'intervention n'est pas jugée nécessaire en dehors de l'utilisation des LCB comme complément auprès des clients aux côtes de la SNV.

¹⁹ Evaluation externe de PROCOTON, qui sera commandité et financé par l'Ambassade (voir document de base, page 33)

Cycle « mandat de conseil »

Les Protocoles d'accord entre la SNV et ses clients définissent les grandes orientations, les Impacts et Outcomes à atteindre par le client dans le cadre de la collaboration entre le client et la SNV. Par contre, ils ne définissent pas comment les atteindre et quels rôles doivent jouer la SNV et les OPC. Pour y arriver, un diagnostic est fait auprès des OPC clients, qui abouti à un plan d'action du client. Pour consigner le rôle d'accompagnement de la SNV dans ce processus, des mandats de conseil sont proposés. Un mandat de conseil stipule comment la SNV et l'OPC travailleront ensemble sur un sujet de renforcement précis (dans le cadre des Outcomes définis). Pour le moment les mandats de conseil existants sont : mandat pour le diagnostic qui a abouti à un plan d'action du client et un mandat pour appuyer la mise en œuvre du plan d'action du client. Les mandats de conseil sont proposés aux clients et sont entérinés par des contrats d'activité, dûment signés entre le client OPC et la SNV. Pour la mise en œuvre du « cycle client » et « mandats de conseil » les standards de SNV seront utilisés²⁰.

²⁰ Voir également : PROCOTON, Note Méthodologique, processus du conseil, de financement et de gestion, SNV-PROCOTON, document de travail 2008.04, 26 juillet 2008

4 Réalisations 2ème semestre 2009

4.1 Introduction

Le deuxième semestre 2009 était caractérisé par la mise en œuvre des plans d'action des 9 UCPC et des 5 URPC/UDPC ainsi l'ANPC.

Une auto-évaluation des clients sur l'appui-conseil des conseillers SNV a démontré que les clients sont tous satisfaits des services rendus par la SNV.

La prévision de deux nouvelles UCPC lors du deuxième semestre 2009 n'a pas pu être atteinte.

La sélection des nouvelles UCPC n'a eu lieu qu'à la fin de l'an 2009 et les ateliers de planification sont prévus pour le premier trimestre 2010. Ceci sous condition que les nouvelles UCPC ont ouvert un compte spécial et qu'elles auront versé leur contrepartie. Les nouvelles UCPC sélectionnées sont : Gogounou, Kérou, Péhunco, Malanville, Kalalé et Matéri.

Réalisation vs. Planification 2009 :

CLIENT	sous contrat 1 ^{er} semestre	nouveau 2 ^{ème} semestre	Total Fin 2009	Prévu 2010
UCPC	9		9	6
URPC/UDPC	4	1	5	
ANPC	1		1	
CNPC	0	0	0	1

4.2 Output SNV : services d'appui conseil auprès des clients

Les clients PROCOTON avec lesquels la SNV a signé un protocole d'accord sont appuyés par les conseillers SNV à travers trois bureaux, à savoir le Bureau de Parakou (dont le coordonnateur assure également la coordination de PROCOTON), le Bureau de Natitingou et le Bureau de l'Equipe Nationale à Cotonou où sont basés le leader thématique coton et le point focal pour les questions de renforcement de la gestion interne des organisations de producteurs de coton.

La répartition des clients actuels de PROCOTON entre équipes SNV est donnée ci-dessous : ²¹

Equipe Coton Parakou	Equipe Coton Natitingou	Equipe Coton Nationale.
Coordination PROCOTON	UCPC Kouandé	<ul style="list-style-type: none">• Stratégie/Partenariat• Point focal Gestion interne• Membre des Equipes Clientes entre autre ANPC, CNPC et d'autres clients à la demande• Questions spécifiques, telles que le COS et les contacts Ambassade
UCPC Kandi	UCPC Djougou	
UCPC Sinendé	UCPC Dassa	
UCPC Banikoara	UCPC Djidja	
UCPC Aphlahoué	UCPC Cobly	
UDPC Borgou	URPC Atacora Donga	
UDPC Alibori	URPC Zou Collines	
URPC Mono Couffo		
ANPC		

Au sein des deux bureaux SNV à Parakou et Natitingou, des équipes clientes sont formées, qui sont responsables pour l'appui auprès d'un client donné. L'association d'un cadre de l'URPC ou UDPC à l'équipe cliente est prévue. Chaque client signe avec la SNV un contrat d'activité, accompagné d'un mandat de conseil ²² et un contrat de financement. Le mandat de conseil précise le rôle des conseillers SNV à jouer dans la mise en œuvre du plan d'action et le nombre de jours que l'équipe cliente a réservé pour le client. Le client est lui-même responsable pour l'exécution de son plan d'action et la SNV appui là où le client ou la SNV sent le besoin. La SNV n'agit donc pas à la place du client, mais accompagne, conseille, facilite, fournit des informations, etc. Dans cet accompagnement, la SNV prend en compte les principes directeurs du PROCOTON²³. Notamment l'aspect équité et genre nécessite plus d'attention auprès des clients. La gouvernance et la réédition des comptes étant pris en compte dans le système de suivi évaluation (outil disponible) Un chronogramme périodique est élaboré conjointement par le conseiller responsable de l'équipe cliente et le client, qui précise quelle action sera exécutée par

²¹ Une « Equipe Coton » comprend les conseillers SNV d'un Portefeuille SNV, principalement chargés de PROCOTON
L'équipe cliente comprend quelques conseillers SNV qui travaille auprès d'un client, (p.e. l'équipe cliente ANPC)

²² Un exemple d'un Mandat de Conseil est joint en annexe 7.4

²³ PROCOTON, document de base, page 17/18 : Equité et genre, durabilité, diversification, partenariat, flexibilité, UCPC comme centre d'intérêt, Ancrage institutionnel au niveau des UCPC, subsidiarité, contractualisation, capitalisation et apprentissage,

le client avec quel accompagnement de la SNV à quelle période. Chaque équipe coton de la SNV élabore un rapport semestriel sur ses activités mises en œuvre par les clients et sur les rôles que les conseillers ont joués.

4.3 Etat d'avancement par Outcome

Pour les principales actions : voir tableau chapitre 4.3.6

4.3.1 Etat d'avancement Outcome 1

Les UCPC pilotent efficacement l'encadrement auprès de leurs membres qui améliorent la productivité et durabilité de la production du coton et la diversification.

GENERAL :

Les activités de ce semestre ont portées surtout sur l'installation des parcelles de démonstration, l'organisation des émissions de la radio locale, les formations sur les itinéraires techniques, le GIFS et LEC. La conceptualisation d'un dispositif CEF a été approfondie et a abouti dans un document de travail dénommé « Stratégie de mise en œuvre du conseil aux Exploitations Familiales (CEF) piloté par les O.P. » Des ateliers de réflexion sur la diversification ont résulté dans le choix d'une deuxième culture de rente. A part de l'UCPC de Dassa, qui a choisi le Soja, toutes les autres UCPC ont opté pour la culture de maïs.

4.3.2 Etat d'avancement Outcome 2

Les UCPC conduisent efficacement des interventions qui améliorent l'efficacité et la performance du dispositif d'approvisionnement, de la gestion et de l'utilisation des intrants coton.

GENERAL :

Les actions étaient surtout visées vers la diffusion et utilisation des documents de gestion des intrants et à rendre les CCCI fonctionnels. Ceci a permis de diminuer le ratio d'endettement des OPC (voir tableau « quelques données quantitatives » ci-après).

4.3.3 Etat d'avancement Outcome 3

Les UCPC conduisent efficacement des interventions qui améliorent la transparence et efficience du système de commercialisation primaire du coton graine.

GENERAL :

Les actions étaient surtout visées vers la préparation de la campagne 2009/2010. Il y a eu des actions de sensibilisation et de formation, appuyées par des émissions radio.

4.3.4 Etat d'avancement Outcome 4

Les UCPC améliorent leur gestion au plan organisationnel, institutionnel, technique et financière.

GENERAL :

Les UCPC ont continué les activités du 1^{er} semestre en renforçant leur infrastructure et les conditions de travail. Les neuf UCPC sont actuellement dotés du matériel informatique et leurs bureaux sont améliorés et équipés. La contribution aux frais de personnel les a permis de rémunérer quelques agents déjà sur place ou de recruter des nouveaux. Des formations ont eu lieu dans quelques UCPC pour renforcer la capacité de leurs techniciens et élus. D'autres UCPC ont commencé d'organiser des formations des membres/élus des GVPC mais l'aspect de rendre service aux membres GVPC quant à la gestion interne des GVPC doit être élargi l'année suivante.

4.3.5 Etat d'avancement Outcome 5

Les faïtières (UDPC/URPC et ANPC/CNPC) rendent des services aux membres et défendent efficacement les intérêts de leurs affiliés auprès d'autres acteurs de la chaîne de valeur coton.

4.3.5.1 URPC/UDPC

Quatre des cinq URPC/UDPC ont élaboré leur plan d'action 2009 courant du premier semestre 2009. Fin 2009 l'URPC de Mono-Couffo a aussi signé le contrat d'activité, mais vu le peu de temps qui les restait pour la mise en œuvre 2009, le budget était réduit à 2.500.000 FCFA

En général les cinq URPC/UDPC se sont dotées du matériel informatique et d'équipement et un cadre est sur place. Des Assemblées Générales ont eu lieu à Alibori, Bourgou, Zou-Collines et Atacora-Donga. Des missions d'appui conseil sur le terrain auprès des OPC (UCPC PROCOTON et non-PROCOTON) ont été réalisées. Les URPC/UDPC ont assistées activement aux ateliers de planification des UCPC de leur zone.

4.3.5.2 ANPC

L'année 2009 était pour l'ANPC la première année d'exercice avec un staff technique. Ceci a permis de jeter les bases techniques solides et légitimes sur l'organisation. Les activités de deuxième semestre étaient en outre orientées vers la gestion administrative et financière du réseau ANPC et l'élaboration du système suivi-évaluation. Beaucoup de temps et énergie a été investi pour la défense d'intérêt des membres, et ceci suite au décret sur les Conseils de Producteurs et l'annonce de changement des prestations. (Voir chapitre 02). Concernant le dernier point, L'ANPC a eu gain de cause. En fin des différentes missions auprès de membres UDPC/URPC ont été effectués pour l'appui conseil en matière de gestion financière et la gestion des intrants.

4.3.5.3 CNPC

La collaboration du PROCOTON avec le CNPC s'est limitée en 2009 aux échanges des informations notamment avec les techniciens, car le travail avec le CNPC sera un prolongement de travail de celui de PROCOTON avec l'ANPC sur les aspects institutionnels de la filière. Etant donné que l'ANPC a décidé de suspendre sa collaboration au CNPC, la collaboration avec le CNPC n'a pas pris forme. Il est prévu (voir ci-dessus) que l'ANPC se positionnera, en tant que plus grand réseau de producteurs, pour animer davantage le CNPC. En ce moment les activités d'appui SNV vont suivre en commun accord entre les parties.

4.3.6 Résumé des principales réalisations 2008 et 2009 par outcome

Activités	L'année 2008	Semestre I/2009	Semestre II/2009	Observations
Générale	Phase de préparation et de démarrage.			
	Atelier de lancement à Parakou en juillet 2009			
	Diagnostics approfondis et prospectifs auprès des premières UCPC	Diagnostics approfondis et prospectifs faits.	Diagnostics approfondis et prospectifs faits.	
	Plans d'action de six UCPC élaborés. La mise en œuvre a démarrée en 2009.	3 nouvelles UCPC et 3 URPC/UDPC ajoutées au programme. Plans d'action élaborés. Démarrage de la mise en œuvre du plan.	2 Nouvelles URPC/UDPC ajoutées au programme. Plans d'action élaborés. Démarrage de la mise en œuvre du plan.	
			Auto-évaluation dans toutes les UCPC et UDPC	Outil élaboré par la SNV et exécuté par eux-mêmes
			Elaboration plan d'action et budget 2010 pour tous les clients PROCOTON (15)	A travers des ateliers de 2 à 3 jours appuyés par les conseillers SNV.
			6 nouvelles UCPC identifiées.	Le paiement de la contribution pas encore confirmé. 3 autres UCPC non prévues ont manifesté leur intérêt
UCPC Outcome 1		<ul style="list-style-type: none"> o Signature des contrats avec des Radios Rurales o Sélection des GVPC et organisation des tournées de sensibilisation. o Recyclage des producteurs-formateurs sur les itinéraires techniques o Elaboration des outils CEF et identification des auditeurs 	<ul style="list-style-type: none"> o Réaliser les émissions de radio locale dans toutes les communes PROCOTON. o Installation des parcelles de démonstration o Continuer la formation en itinéraire technique, GIFS et LEC o Finition de la note stratégique sur le Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF) et 	Contrats pour une année. Divers thème et émissions sont organisés.

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Tenue dans quelques UCPC des ateliers sur la diversification 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lancement d'un appel d'offres et recrutement de deux bureaux (LCB) pour la mise en œuvre du CEF dans les neuf communes où le PROCOTON est actif à ce moment. ○ Poursuite des ateliers de réflexion pour le choix d'une deuxième culture de rente dans toutes les UCPC. ○ Exécuter les missions de suivi et de contrôle auprès des GVPC par les UCPC. ○ Elaborer une stratégie genre dans la filière coton 	
UCPC Outcome 2		<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration et diffusion des documents de gestion des intrants. ○ Rendre les CCCI fonctionnels ○ Former et rendre fonctionnel les CLCI 	<ul style="list-style-type: none"> ○ poursuite des actions du 1^{er} semestre ○ Confection et mise en place des carnets de distribution des intrants ○ Missions de contrôle des GVPC à risque 	
UCPC Outcome 3		<ul style="list-style-type: none"> ○ Rien prévu pour le premier semestre. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser pour obtenir la première qualité ○ Former les équipes d'achat ○ Former des formateurs et les membres des équipes d'achat dans la tenue des documents de commercialisation ○ Suivre l'évacuation du coton graine à bonne date ○ Organiser les émissions radio en appui ○ Organiser d'un atelier de préparation de campagne à Aplahoué ○ Rencontrer les transporteurs pour une meilleure organisation à Kandi. ○ Former des représentants UCPC au niveau des usines à Banikoara ○ Mettre en place une brigade anti fraude à Aplahoué 	

Activités	L'année 2008	Semestre I/2009	Semestre II/2009	Observations
UCPC Outcome 4		<ul style="list-style-type: none"> ○ Achèvement partiel des bureaux à Kouandé et Djidja ○ Acquisition matériel informatique, mobilier et autres équipements ○ Installation des fichiers de justification de fonds sur les PC et donner une formation sur le tas sur le manuel et la gestion des fonds. ○ Contribuer aux frais de personnel des UCPC 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Achèvement partiel bureaux à Djougou ○ Acquisition continué au 2^{ème} semestre ○ Réaliser la justification des dépenses 1^{er} semestre 2009 avec appui des conseillers SNV ○ Elaborer les rapports financiers PROCOTON 1^{er} et 2^{ème} semestre dans toutes les UCPC. ○ Contribuer aux frais de personnel des UCPC ○ Former des élus et techniciens sur les textes coopératifs ○ Former les techniciens en informatique ○ 	La qualité des rapports financiers du 2 ^{ème} semestre de certains clients est médiocre, surtout pour les UCPC qui ont démarré pendant ce semestre. Une attention particulière sera donnée à cet aspect au 1 ^{er} trimestre 2010.
UDPC Outcome 5	idem	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer les plans d'action pour 4 URPC/UDPC 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer le plan d'action de l'URPC de Mono-Couffo ○ Mise en œuvre des plans d'action ○ Elaborer les plans d'action 2010 pour les 5 URPC/UDPC ○ Développer la collaboration avec les CeCPA et les CeRPA ○ Appuyer les UCPC dans la mise en œuvre de leurs plans d'action ○ Effectuer des missions aux UCPC non PROCOTON ○ Tenir les réunions statutaires ○ Réalisation des investissements prévus ○ Recrutement et prise en charge du personnel ○ Faire le point des impayés par UCPC par l'URPC de Zou-Collines 	Ces actions n'ont pas encore été exécutées par l'URPC de Mono-Couffo qui a commencé la mise en œuvre de son plan tard en 2009

Activités	L'année 2008	Semestre I/2009	Semestre II/2009	Observations
ANPC Outcome 5	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plan d'action 2009 élaboré. ○ Cadre recruté ○ Quelques investissements réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuite des acquisitions ○ Signatures des contrats ○ Participation active dans l'étude de base des indicateurs S&E ○ Participation du secrétaire exécutif à une mission conjointe sur le terrain avec le coordonnateur PROCOTON ○ Organisation et participation active aux différentes sessions du CAF ▪ Analyse de l'environnement de la filière et actions de lobby plaidoyer et négociation auprès des autres acteurs de la filière et l'Etat. (ceci suite au décret concernant les conseils des producteurs de coton) (voir chapitre 2) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration du Plan d'Action 2010. ○ Organiser et tenir la 1^{ère} session du COS en juillet 2009 ○ Gestion administrative et financière du réseau (auto-évaluation du manuel FUPRO et recommandations pour le manuel ANPC à finaliser en 2010. ○ Mission de Suivi-appui-conseil sur la gestion financière auprès 04 UDPC/URPC. ○ Elaboration du Système de suivi-évaluation et opérationnel et collaboration avec la SNV et un bureau d'étude qui implique également celui du PROCOTON ○ Tenue statutaire de : AGO, réunions de Conseil de l'administration, Comité de surveillance et Bureau exécutif. ○ Analyse de l'environnement de la filière et suite dans les actions de lobby plaidoyer et négociation auprès des autres acteurs de la filière et l'Etat. (ceci suite au décret concernant les conseils des producteurs de coton et le frais de prestations aux Réseaux de Producteurs. (voir chapitre 2) Pour le dernier point l'ANPC et les autres réseaux ont eu gain de cause. ○ Discussions avec le PADYP, qui a permis l'ancrage du volet « conseil de gestion aux OPC de base » à l'ANPC. ○ Conception d'une base de données avec les compétences internes (ressources humaines en LEC, GIFS, IPM) au sein du réseau ○ Mission SAC auprès des UDPC/URPC dans le cadre de la gestion des intrants 	

Activités	L'année 2008	Semestre I/2009	Semestre II/2009	Observations
Gestion Compos. 6	<ul style="list-style-type: none"> ○ Phase de préparation ○ Collecte des données et diagnostics ○ Elaboration manuel de procédures ○ Atelier de lancement juillet 2008 ○ Création du COS par Arrêtée Ministérielle ○ Lancement d'une étude de base des indicateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapport final étude de base des indicateurs, 1^{ère} phase. ○ Lancement de l'étude de référence sur les revenus des exploitations familiales (CEF) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Version (actualisée) du manuel de procédures ○ 1^{ère} session COS tenue le 16 juillet. ○ Mission conjointe sur le terrain SNV/COS ○ Rapport final étude de base des indicateurs, 2^{ème} phase. ○ Rapport provisoire de l'étude de référence sur les revenus des exploitations familiales ○ Atelier avec le KIT sur Apprentissage et Capitalisation ○ Révision et application du nouveau système de calcul de contribution clients PROCOTON ○ Définition de la stratégie de dispositif de mise en œuvre du CEF ○ Recrutement de deux LCB (Local Capacité Builders) pour la mise en œuvre du CEF 	

QUELQUES DONNÉES QUANTITATIVES 2009

Désignation	PF de Natitingou					PF de Parakou			
	Kouandé	Dassa	Djidja	Djougou	Cobly	Banikoara	Kandi	Sinendé	Aplahoué
Emblavure réseau ANPC	1.493 ha.	197 ha	700 ha	711 ha.	2.700 ha.	45552 ha	21625 ha	5825 ha	373ha
Nombre Producteurs engagés	915 prod.	110 prod.	487 prod.	609 prod.	1999 prod.	29000 prod.	12220 prod.	5322 prod.	503 prod.
Quantité engrais consommés	340 T	62 T	146 T	195 T	640 T	12165 T	6389 T	2320,300 T	80,850T
Ratio endettement (2009/2010)	40%	57%	42%	40%	40%	54%	50%	73%	45%
Ratio endettement (2008/2009)	52%	106%	142%	64%	78%	50%	53%	58%	293%
Parcelles de démonstration	55	33	30	8	11	10 parc.	12 parc.	8 parc.	11 parc.
Effectif producteurs formés sur parcelles de démonstration	87 prod.	168 prod.	80 prod.	96 prod.	1.999 *	150 prod.	180 prod.	120 prod.	177 prod.
Effectif membres CCCI formés	9 memb.	9 memb.	17 memb.	9 memb.		Non fait	Non fait	15 memb.	12 memb
Effectif membres CLCI formés	144 memb.	84 memb.	225 memb.	336 memb.	140 memb.	Non fait	496 memb	234 memb	33 memb
Effectif membres équipes d'achat formés	30 équip.	14 équip.	21 équip.	48 équip.	28 équip.	360 memb	249 memb	190 Memb	200 memb
Auditeurs CEF Phase pilote	50 audit.	50 audit.	50 audit.	50 audit.		Non fait	Non applic	Non fait	Non fait
Visite d'échange GIFS/LEC	158 prod.		28 prod.	50 prod.		Non fait	Non fait	Non fait	Non fait

* Partenariat CmiA

5. Gestion et organisation du programme

5.1. Maîtrise d'ouvrage du programme

5.1.1. Rôle de la SNV

La SNV est la responsable finale pour la conduite générale du programme. En articulant avec les processus de conseil et de financement auprès des clients, la SNV doit piloter le cycle de planification de suivi et de rapportage auprès du COS, de la SNV et de l'Ambassade.

Cycle de la gestion générale du PROCOTON

Le cycle de planification, mis en œuvre et évaluation du PROCOTON est d'une année calendaire, avec une revue à mi-parcours ou la SNV propose le rapport de premier semestre et ajuste l'intervention pour le deuxième semestre. Ceci veut dire que le cycle avec nos clients doit se faire aussi suivant ce rythme, même si on pourra faire des plans pluriannuels avec nos clients.

Cycle de planification et rapportage au sein de clients

En septembre nous commençons l'évaluation des plans d'action en cours et la planification pour l'année suivante avec les clients PROCOTON. Les données des évaluations des plans d'action 2009 seront insérées dans le rapport du 2^{ème} semestre pour l'Ambassade, tandis que la consolidation des plans d'action des clients et les activités à exécuter par la SNV seront la base du plan 2010 à soumettre à l'Ambassade. Un premier draft du plan 2010 est soumis pour avis au COS lors de sa deuxième session prévue en janvier 2010. Le rapport technique et financier 2009 est soumis au COS en même moment.

5.1.2. Rôle de l'ANPC

L'Accord signé entre l'Ambassade des Pays-Bas et la SNV en décembre 2007, prévoit le transfert de la gestion administrative et financière de PROCOTON à partir de 2010. Dans le rapport du 1^{er} semestre 2008 une feuille de route avec un calendrier a été donnée, mais suite au retard dans le recrutement des cadres techniques et dans l'installation de l'ANPC dans ses propres bureaux, le calendrier a été revu. Dans le plan annuel 2009 un nouveau schéma a été présenté, qui tient compte d'une situation plus réaliste. Néanmoins, lors de la visite conjointe SNV et COS, le Président de l'ANPC a proposé de reporter le transfert vers le début 2011. Le sujet est mis sur l'agenda de la 2^{ème} session ordinaire du COS, le 19 janvier 2010.

5.1.3. COS et CAF

Le COS a pour mission de conseiller et d'appuyer la SNV dans l'exécution correcte et efficace du programme en respectant les objectifs fixés dans le document de base. La première session du COS a eu lieu le 16 juillet 2009 à Parakou. Une deuxième session, prévue pour le 10 décembre 2009 a été annulée suite à l'absence du Président du COS. Néanmoins, une visite sur le terrain de 7 au 10 décembre avec les autres membres du COS a eu lieu. L'Ambassade qui est membre-observateur du COS a reçu une copie du rapport de mission. Finalement, la deuxième session ordinaire du COS est reportée au 19 janvier 2010.

Le CAF a comme mission d'attribuer les fonds destinés au financement des plans annuels des OPC, clients du PROCOTON. Sa mission principale est de veiller à l'utilisation adéquate des fonds du programme. Les membres sont le trésorier de l'ANPC, le Secrétaire Exécutif de l'ANPC et un conseiller SNV. Les observateurs sont le Gestionnaire de l'ANPC et l'administrateur SNV-PROCOTON.

Courant ce semestre le CAF a pleinement joué son rôle et a amendé et approuvé les plans d'action 2009 de 14 clients. Les plans d'action des UCPC et des URPC/UDPC pour 2010 ont été élaborés fin 2009 et seront vérifiés début 2010. En général les recommandations sont bien appréciées et prises en compte par les clients avant de valider les plans et de signer les différents contrats avec la SNV. Pour des raisons de séparation de responsabilité, les plans d'action 2009 de l'ANPC elle-même a été approuvé par le Coordonnateur PROCOTON.

5.2. Ressources humaines

5.2.1. SNV

Nom	Statut **	Fonction SNV	Rôle PROCOTON	Portfolio	Jours * réalisés
MEENINK Hans	Senior EUN	Leader Thématique	Leader Thématique	Equipe Nationale	137
MADERN Ger	Senior EUN	Conseiller	Conseiller	Equipe Nationale	179
SALAMI Souley	Senior HCN	Coordonnateur	Conseiller	Equipe Nationale	2
BOSMAN Gerrit	Senior EUN	Coordonnateur	Conseiller	Equipe Natitingou	80
DJIHOUN Marcel	Medium HCN	Conseiller	Conseiller	Equipe Natitingou	202
HOUEDASSOU Albert	Medium HCN	Conseiller	Conseiller	Equipe Natitingou	3
IDRISSOU Abibath	Junior HCN	Conseiller	Conseiller	Equipe Natitingou	182
PADONOU Eugène	Medium HCN	Conseiller	Conseiller	Equipe Natitingou	210
SABIROU Seidou	Senior HCN	Conseiller	Conseiller	Equipe Natitingou	128
AMOUSSOUGA Théophile	Medium HCN	Conseiller	Conseiller	Equipe Parakou	198
DIARRA Souleymane	Senior EUN	Coordonnateur	Coordonnateur	Equipe Parakou	80
GNAMOU N'Tcha	Medium HCN	Conseiller	Conseiller	Equipe Parakou	137
SANFO Mahamadou	Medium EUN	Conseiller	Conseiller	Equipe Parakou	166
KAMUANGA Mulumba	Senior EUN	Conseiller	Conseiller	Equipe Parakou	147
Autres					2
Total Réalisation 2009					1.853
Total Prévision 2009					1.296
Surplus au 31/12/2009					557

* L'emploi de temps des conseillers SNV est enregistré dans un logiciel (TimeTell)

** Statut : EUN = Conseiller Expatrié ; HCN = Conseiller Béninois

*** Le nombre de jours Appui-Conseil représente **142.9%** du nombre prévu pour 2009. En termes d'argent la SNV a limité la facturation à 100% de la prévision 2009.

5.2.2 Consultants et LCB

A part des conseillers de la SNV, des services de consultants sont prévus. Une deuxième mission du KIT dans le cadre d'apprentissage et capitalisation prévue pour décembre 2009 a été reportée pour des contraintes de temps. La session est maintenant prévue pour la quatrième semaine de janvier 2010. Le PROCOTON n'a pas encore fait appel à d'autres consultants externes, sauf dans le cadre des études sur le système de suivi-évaluation (Bureau EAR et ONG CEBEDES). Cette activité est décrite en chapitre 5.5. Les jours de consultance des bureaux d'étude ne font pas partie de la ligne budgétaire « consultants » mais sont inclus dans la ligne « Suivi et Evaluation ».

La stratégie de la SNV comprend une politique d'implication des « Local Capacity Builders (LCB) » dans l'exécution des ses activités d'appui conseil. Ceci est valable pour tous les secteurs, donc aussi pour le secteur Coton et fait partie d'une stratégie de pérennisation de services de conseil local. En novembre 2009 la SNV a recruté deux LCB pour la mise en œuvre du dispositif CEF au niveau des UCPC. Il s'agit de deux ONG, à savoir le GERED qui servira les UCPC couverts par le bureau de la SNV à Natitingou et l'IAMD qui servira les UCPC couverts par le bureau de la SNV à Parakou. Les honoraires seront pris en charge par le budget de la SNV-Bénin et les frais d'accompagnement (missions, frais de gestion) seront pris en compte par le PROCOTON.

Une avance de 30% a été payée aux ONG en décembre 2009, selon le tableau ci-après :

ONG	Contrat 1 an	Avance	Total	SNV	PROCOTON
GERED	38.138.100	30%	11.441.130	6.286.500	5.154.930
IAMD	34.634.600	30%	10.390.380	5.709.000	4.681.380
Total	72.772.700		21.831.510	11.995.500	9.836.310

5.3 Partenariat et relations institutionnelles

Le PROCOTON intervient dans le secteur du coton auprès des OPC. Dans ce domaine il y a une multitude des PTF qui sont actifs. Egalement, il y a des autres acteurs importants pour le secteur coton, notamment l'AIC et le MAEP. Pour permettre la synergie d'action et la création d'une valeur ajoutée à travers le PROCOTON, des échanges sont en cours depuis le démarrage du PROCOTON et continueront en 2010. Un rôle important du PROCOTON est la mise en synergie de tous les programmes financés par les Pays Bas à différents niveau (GIPD, IFDC) dans le cadre soit de l'institutionnalisation des uns ou de l'utilisation des résultats des autres et même de leur orientation sur des problèmes clés qui se posent aux producteurs. Ci-dessus les enseignements.

Nom	Domaine d'intervention	Couverture géographique	Sujets discutés	Perspectives
PADYP Opérateur: SOFRECO Baillleur : AFD	Conseil à l'exploitation Familiale (CEF) Conseil de gestion des OPC de base	Toutes les grandes zones de productions cotonnières	Stratégie d'intervention et dispositif institutionnel pour pérenniser l'action de CEF et le conseil de gestion des OPC Partage et outils et expériences Engrage des programmes	Les pourparlers continueront. L'objectif est de chercher à profiter des compétences de chaque partenaire pour plus de synergie d'action qui pourra aboutir à des interventions complémentaires auprès des clients communs en 2010. PADYP a encre en fin 2009 son volet « conseil des gestion des OP à la base à l'ANPC ». Aussi, il a impliqué la FUPRO, faïtière de l'ANPC dans la conduite de son volet CEF. Ses décisions renforcent la synergie PADYP/PROCOTON. Actuellement, une première version d'une convention de partenariat entre PADYP-PROCOTON-PARFCB est en discussion. Deux groupes technique mixtes seront mise en place pour l'opérationnalisation de la collaboration.
Projets WACIP et 1000+ Opérateur: IFDC Baillleurs: USAID, DGIS, Agriterra En préparation avant projet « intrants non coton »	WACIP : soutien aux acteurs de la filière coton 1000+ : soutien aux pôles d'entreprises agricoles (PEA) pour une production durable, et le développement des filières porteuses.	Les zones cotonnières. Le WACIP travaille à la demande des acteurs de la filière Plusieurs communes	Echanges d'information et des opportunités Le développement d'un partenariat auprès de nos clients communs (Banikoara/Dassa) notamment autour de la fertilisation des sols et la diversification (voir plans UCPC). Discussions sur la conception de l'avant projet « intrants non coton » Mission conjointe avec IFDC/DGIS/SNV réalisé en juin. Lettre d'engagement signé après EKN sur la collaboration dans le cadre de la mise en œuvre de l'avant projet « intrants non coton »	WACIP fini en juin 2010 et 1000+ en décembre 2010 Collaboration étroite concernant les communes partagées pour la mise en œuvre de projet « Amélioration d'accès des producteurs agricoles aux intrants non coton au Bénin » (Aplahoué, Banikoara et Sinendé), ceci dans le cadre du volet «diversification/outcome1» du PROCOTON

Nom	Domaine d'intervention	Couverture géographique	Sujets discutés	Perspectives
PROCGRN CMiA ALAFIA Opérateur GTZ, DED, Helvetas Bailleur : divers	PROCGRN : soutien au développement des filières CMiA : appui aux producteurs de coton pour un coton plus durable ALAFIA : coton biologique et équitable autour du parc Pendjiari	Atacora/Donga et un appui institutionnel au MAEP Atacora/Donga Communes autour du parc	Echanges d'information sur la stratégie (value links) Echanges sur le système Suivi-évaluation Echanges sur comment développer partenariat dans les communes Echanges d'information et sur comment utiliser l'expérience de coton bio dans le cadre de la diversification	Partage des expériences sur le développement des filières et le changement institutionnel du secteur agricole. Collaboration éventuelle sur la mesure d'impact (revenus des producteurs) Profiter des expériences de ALAFIA pour les clients qui sont intéressés à la production de coton bio/équitable En vue : Convention de partenariat pour les communes partagées dans l'Atacora/Donga
PARFC Union Européenne	Projet d'appui à la filiale coton. Notamment appui budgétaire pour les réformes dans le secteur	Bénin et le Borgou pour un appui au CERPA	Echanges sur les documents de projets et appui budgétaire Information sur les développements de la filiale	Echanges d'expériences
Danida	Programme d'appui au développement du secteur agricole (PADSA II) Développement des filières, crédit, recherche et appui institutionnel MAEP	29 communes	Echange sur les stratégies des 2 programmes	Continuer les contacts au niveau institutionnel Echanges d'expériences, notamment sur la diversification (maïs) et l'élaboration des plans d'affaires des OP
MAEP	Conception et mise en œuvre politique agricole	Bénin	Conseil agricole et son dispositif à prévoir Création du COS/le Secrétaire Générale MAEP est le président Echanges sur la réforme du secteur coton	Présidence du COS Echanges sur le conseil agricole et le secteur coton
Helvetas	Coton biologique (voir aussi PROCGRN/GTZ)	Bénin, dont les communes de Banikoara et Kouandé	Echanges sur l'encre de leurs actions au niveau de productrices de coton-bio à la base au sein des UCPC/UDPC/ANPC clients PROCOTON, promotion culture bio à travers conseillers SNV auprès de nos clients	Collaboration sur le terrain à Banikoara et Kouandé, prise en compte de coton alternatif/bio dans les actions des UDPC/ANPC.
PAFICOT : bailleur : BAD Equipe de projet sous tutelle de MAEP	Volet Bénin du projet sous régional de UEMOA,	Bénin à la demande des acteurs	Participation à l'atelier de lancement	Nos clients pourront proposer éventuellement des interventions à financer par le PAFICOT (entre autres les infrastructures (magasins/pistes rurales) et la transformation local du coton)
AIC/ CSPR-GIE	Gestion des fonctions privées du secteur coton, défense du secteur	Bénin	Information sur le PROCOTON, échange sur la réforme du secteur coton Collaboration avec les agents AIC/PARFCB sur la gestion des intrants	Echanges des expériences et statistiques Collaboration autour du projet de l'assainissement et de relance de la filière coton au Bénin (PAFRCB) (voir PADYP)
INRAB	Recherche sur le coton dans le sens large	Bénin	Fournir les informations pour étude sur l'impact du coton sur le développement local	Relier des besoins éventuels des OP et contribuer à l'étude.

Nom	Domaine d'intervention	Couverture géographique	Sujets discutés	Perspectives
Banque Mondiale	Programme de promotion des filières en vu pour 2009/2010	Bénin	Durant échanges au niveau de groupe technique agriculture et le groupe technique Coton, on a eu des orientations généraux du programme en gestation, mais qui reste encore assez ouvert. Echanges sur l'avenir de la filière coton (étude SNV-IRAM),	Continuer les échanges pour créer des complémentarités, contribuer et suivre le SWAP/politique agricole, en vue pour le secteur agricole en 2010.
FAO/GIPD Bailleur : DGIS	Programme sous régional sur la production et la gestion intégré des prédateurs/champs d'école	Alibori	Echanges avec le coordonnateur au Bénin. Convention de partenariat pour la zone Alibori	Collaboration dans la mise en œuvre des plans des UCPC Kandi

Suite aux discussions avec ses partenaires, il y a de bonnes perspectives pour une coopération fructueuse. Notamment avec le PADYP, PARFCB, IFDC et la GTZ. L'opérationnalisation des intentions se fera surtout sur le terrain auprès de nos clients. En termes de perspective il s'agit de continuer ses échanges au niveau institutionnel, mais aussi de travailler en concertation sur le terrain. Certaines conventions de collaboration seront signées en 2010.

En sus des rencontres/contacts bilatéraux, la SNV a été active en 2009 (avec le soutien de l'Ambassade) dans la préparation et la mise en place du cadre de concertation des projets/programmes Coton, initié par l'AIC/PARFCB. Tous les projets/programmes/organisations actifs auprès des producteurs de coton ont signé, suite à l'atelier de Bohicon en mars 2009, un protocole de collaboration. Malgré plusieurs interpellations de la SNV auprès des autres acteurs des réunions d'opérationnalisation n'ont pas eu lieu. Les acteurs, dont le pivot, l'AIC, semblent trop prises par leurs activités respectives. En 2010, SNV cherchera à relancer la concertation.

La SNV, en tant que opérateur du PROCOTON sous la tutelle de l'Ambassade du Royaume des Pays Bas, fait partie du groupe technique coton qui regroupe la Coopération Néerlandaise, l'AFD, la Banque Mondiale, FAO, GTZ et l'Union Européenne. Ce groupe se concertent autour de la politique de l'Etat dans le secteur coton pour assurer un dialogue politique fructueux à la matière. Durant le deuxième semestre le groupe a rencontré les réseaux des OPC d'un part et l'AIC d'autre part pour discuter et comprendre les problèmes de la gestion de la filière. SNV poursuivra sa participation active en 2010.

Aussi, il faudra aussi situer la collaboration entre l'Ambassade et la SNV concernant la filière coton. Outre que les échanges d'information et la participation au sous groupe coton des PTF, l'Ambassade soutient la mise en œuvre de PROCOTON par son dialogue politique avec le gouvernement en plaçant les producteurs du coton comme acteurs principales. En 2010 cette collaboration sera maintenue.

6 Contraintes et perspectives

Contraintes :

La hauteur du montant demandé aux clients pour la contrepartie est un sérieux problème, comme déjà souligné en chapitre 5.4.4. Trois clients préconisés n'étaient pas capables de honorer leurs contributions et ont décliné ou reporté l'offre du programme en 2010. Les clients potentiels de remplacement n'ont pas non plus répondu rapidement à cause des exigences de la contribution. Ceci a eu comme corolaire le non réalisation des activités et budgets prévues. Egalement, le décret sur les Conseils des producteurs, les élections et la prise de service des nouveaux élus au sein du CNPC n'a pas permis d'avancer avec le plan de lobby conjoint entre l'ANPC et le CNPC.

Concernant le système de suivi-évaluation un retard est à signaler, notamment à cause du fait que les études sont complexes. Le temps initialement prévue pour boucler le sujet a dépassé le planning, mais en début 2010 le système sera opérationnel.

Perspectives :

Le groupe coton a débuté en 2009 un recherche-action sur l'aspect « Genre&Coton » dans le cadre du secteur coton, car cette question n'est pas suffisamment prise en compte dans l'intervention. La recherche action aboutira aux actions spécifiques à entreprendre avec nos clients (budget forfaitaire déjà prévu pour 2010) et éventuellement les autres parties prenants du programme.

La production de coton graine est à la baisse et met en difficulté toute la filière cotonnière. Des échanges avec l'ANPC continueront pour pouvoir analyser la situation et les chemins à emprunter par notre partenaire/client stratégique.

En 2010 le PROCOTON sera dans sa troisième année et travaillera en principe avec 21 clients.